

21 décembre
1678.

CCCIII.

Le prince d'Orange à des Pruneaux.

Gand. 21 décembre 1578.

Par les lettres interceptées qu'il lui envoie, des Pruneaux verra que les intrigues de Montigny avec la Motte ne cessent pas. Le prince en était déjà informé depuis longtemps, ce qui est cause qu'il s'est toujours méfié de Montigny, mais il avait espéré que ce qu'on avait dernièrement démontré à

Mons à celui-ci, l'aurait engagé à agir autrement. Il est clair qu'il dépend du duc d'Anjou, mais pourtant malgré ses promesses, il continue à négocier. C'est une affaire très délicate; le prince ne croit pas que ce que fait Montigny, soit dans l'intérêt du duc. Il trouve bien dommage qu'il n'ait pu traiter de cela de bouche avec des Pruneaux. Il prie celui-ci d'engager le duc à retirer les français qui sont encore en Flandre; rien ne saurait être plus avantageux pour le duc que si les habitants des Pays-Bas reconnaissent que c'est grâce à lui qu'ils sont délivrés de la guerre civile.

Publié: Groen van Prinsterer. Archives de la maison d'Orange, t. VI, p. 515. 1)

1) Les termes dans lesquels cette partie de la lettre est conçue, semblent indiquer que le prince d'Orange croyait que Montigny continuait ses relations avec la Motte avec l'assentiment tacite du duc d'Anjou, et qu'il avertissait des Pruneaux du danger auquel de telles menées exposaient ce dernier. Voici ce qu'il dit „Il appert assez par ses lettres et autres effects, qu'il dépend de la volonté de Monseigneur d'Anjou; ce néanmoins qu'a des négociations particulières avec ceux qui sont mes ennemis déclarés, sans nous en donner aucun avis; qui seroit, comme vous scavez trop mieulx, contrevenir aux promesses faictes par cidevant. Et d'adventaige les doubles des commissions du sieur de la Motte que je vous envoie, aussi prises sur le gentilhomme qui traictoit avecq lui, par où on ne peult recognoistre sinon que, pour le moins, ils sont en termes de prendre un très dangereux parti, que je crois ne seroit ni de l'intention de Son Altéze, ni à son profit, mais vous scavez qu'en affaires de la nature que sont celles que nous traittons, cette façon de faire est chatouilleuse et qu'il seroit meilleur s'abstenir du tout de telles trafficques; de quoy je vous ay bien voulu advertir par les présentes, estans etc.”

En étudiant bien ce passage, il paraît évident que le prince conseille à des Pruneaux ou plutôt, par son intermédiaire, au duc d'Anjou, de ne pas se mêler d'intrigues dangereuses, qui pourraient avoir des conséquences fâcheuses. Tout n'y est pas parfaitement

clair, mais, si nous le comprenons bien, le prince croit que Montigny joue double jeu et que, tout en restant en communication avec la Motte, du consentement du duc, il abuse de cette permission pour s'engager de plus en plus avec l'Espagne. Le prince paraît supposer que Montigny trompe le duc, qui en lui permettant de traiter avec la Motte, se trompe lui-même, et en même temps trompe les états et le prince d'Orange.